



MINISTÈRE
CHARGÉ DE L'ÉGALITÉ
ENTRE LES FEMMES
ET LES HOMMES
ET DE LA LUTTE CONTRE
LES DISCRIMINATIONS

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Le 25 mars 2026

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

La France devient 1^{er} pays au monde à s'engager avec les plateformes pour lutter contre les guet-apens homophobes

Lundi 23 mars 2026, **Aurore BERGÉ**, ministre de l'Égalité entre les femmes et les hommes et de la Lutte contre les discriminations a signé au nom de l'État une **Charte d'engagement pour la prévention des violences et la sécurité des personnes LGBT+**, avec Tinder, Grindr, Bumble et Happn, en présence de Clara CHAPPAZ, Ambassadrice pour le numérique et l'intelligence artificielle, Mathias OTT, délégué interministériel à la lutte contre le racisme, l'antisémitisme et la haine anti-LGBT+ (DILCRAH), et des associations SOS homophobie, STOP homophobie, Le Refuge et FLAG!.

Ces dernières années, **les guet-apens LGBTphobes organisés via des applications de rencontre se sont multipliés**. En 2024, les associations en ont recensé **un tous les quatre jours**. Le procédé est toujours le même : des personnes sont attirées par de faux profils, piégées lors d'un rendez-vous puis agressées parce qu'elles sont ou sont supposées être LGBT+.

Face à ces attaques, l'État agit pour renforcer la prévention, les signalements et la coopération avec les forces de l'ordre afin de mieux protéger les victimes et poursuivre les auteurs.

Les applications de rencontre ont profondément transformé les relations sociales et permis à des milliers de personnes, notamment LGBT+, **de créer des liens et de vivre librement leurs relations**. Mais ces espaces peuvent aussi être détournés par des agresseurs qui utilisent l'anonymat, les faux profils ou la géolocalisation pour attirer et cibler leurs victimes.

La charte signée le 23 mars, marque **un engagement collectif inédit** entre les pouvoirs publics, les plateformes numériques, les associations et les forces de l'ordre.

Elle fixe des engagements concrets autour de **trois priorités : prévenir, signaler et protéger**. Les plateformes s'engagent notamment à renforcer l'information et la prévention auprès des utilisateurs, favoriser le recours aux profils vérifiés, améliorer les outils de signalement des situations de menace ou de guet-apens, conserver les données pour transmission aux forces de l'ordre après la suppression des profils et approfondir leur coopération avec les forces de l'ordre afin de mieux identifier et poursuivre les auteurs.

« Les guet-apens LGBTphobes ne sont pas des rencontres qui auraient mal tourné. Ce sont des violences organisées qui visent des personnes simplement parce qu'elles sont ou qu'elles sont supposées être LGBT+. Des outils conçus pour créer des rencontres et du lien ne peuvent être plus longtemps détournés pour tendre des pièges et organiser la haine. Avec cette charte, la France devient le premier pays au monde à établir ce niveau de coopération avec les plateformes Tinder, Grindr, Bumble et Happn pour prévenir les violences, faciliter les signalements et mieux protéger les victimes. La République a un devoir clair : garantir à chacune et chacun le droit de vivre et d'aimer librement, en sécurité. » - Aurore BERGÉ, ministre de l'Égalité entre les Femmes et les Hommes et de la Lutte contre les discriminations